



A CSW Industrials Company

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

RECTORSEAL® NO. 5®

Scellant pour filetage de tuyau polyvalent de qualité supérieure

SECTION 1 - INFORMATIONS SUR LE PRODUIT ET LA SOCIÉTÉ

Nom du produit	Codes HMIS
Rectorseal No. 5	Santé 1
Codes du produit	Inflammabilité 2
25271, 25300, 25431, 25551, 25552, 25631, 25633, 25780, 25790, 25793	Réactivité 0
Famille chimique	IPP B
Organique	
Emploi	
Scellant pour filetage de tuyau	
Nom du fabricant	Nº de téléphone d'urgence
RectorSeal LLC	Chemtrec 24 heures
2601 Spenwick Drive	(800) 424-9300 É.-U.
Houston, Texas 77055 USA	(703) 527-3887 International
Date de validation	Nº de téléphone du service technique
26 juillet 2021	(800) 231-3345 ou (713) 263-8001
Date de préparation	
26 juillet 2021	

SECTION 2 - IDENTIFICATION DES DANGERS

Aperçu des cas d'urgence

Dangers selon OSHA

Aucun

Organes cibles

Non classés

Classification SGH

Dangers physiques

Liquide combustible (Catégorie 4)

Dangers pour la santé

Non classés

Toxicité aiguë :

Orale : Non classée

Cutanée : Non classée

Inhalation : Non classée

Corrosion / irritation cutanée : Non classée

Lésions oculaires graves / irritation oculaire : Non classée

SECTION 2 - IDENTIFICATION DES DANGERS

Sensibilisation respiratoire ou cutanée : Non classée

Mutagénicité des cellules germinales : Non classée

Cancérogénicité : Voir la Section 11

Toxicologie de la reproduction : Non classée

Toxicité systémique pour certains organes cibles - exposition unique : Non classée

Toxicité systémique pour certains organes cibles - exposition répétée : Non classée

Toxicité par aspiration : Non classée

Éléments d'étiquetage SGH, y compris les conseils de prudence

GHS07 : Point d'exclamation

Mot indicateur : Avertissement

Mentions de danger :

H303 - Peut être nocif en cas d'ingestion.

H313 - Peut être nocif par contact cutané.

H335 + H336 - Peut provoquer une irritation des voies respiratoires et de la somnolence ou des étourdissements.

Conseils de prudence :

P102 - Tenir hors de portée des enfants.

P210 - Tenir à l'écart de la chaleur / des étincelles / des flammes nues / des surfaces chaudes. – Ne pas fumer.

P240 - Mise à la terre / liaison équipotentielle du récipient et du matériel de réception.

P261 - Éviter de respirer les poussières / fumées / gaz / brouillards / vapeurs / aérosols.

P262 - Éviter tout contact avec les yeux, la peau ou les vêtements.

P264 - Se laver les mains soigneusement après manipulation.

P280 - Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.

P301 + P310 - EN CAS D'INGESTION: Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.

P305 + P351 + P338 - EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer soigneusement à l'eau pendant 15 minutes. Enlever les lentilles de contact, si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

P362 - Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.

EUH066 - L'exposition répétée peut provoquer le dessèchement ou des gerçures de la peau.

Conseils de prudence - UE N° 1272/2008

Résumé des dangers aigus

Irritation des yeux, du nez et de la gorge ; somnolence, narcose, tremblements et autres effets sur le SNC à haute concentration.

Voies d'exposition, signes et symptômes

INHALATION - Irritation nasale et respiratoire, étourdissements, narcose, maux de tête, nausées, dépression du SNC et perte de conscience.

CONTACT AVEC LES YEUX - Larmolement, vision floue, inflammation et irritation pouvant entraîner des lésions cornéennes.

CONTACT AVEC LA PEAU - Irritation, dermatite.

INGESTION - Nausées, vomissements ; dépression du SNC ; irritation du tractus gastro-intestinal, du foie et de la paroi péritonéale; congestion pulmonaire.

RÉSUMÉ DES RISQUES CHRONIQUES - Irritation cutanée et dermatite. Dommages possibles au foie et aux reins.

CONDITIONS MÉDICALES AGGRAVÉES PAR L'EXPOSITION - Les personnes atteintes de maladies préexistantes ou chroniques des yeux, de la peau, du système respiratoire, du système cardiovasculaire, du système gastro-intestinal, du foie ou des reins peuvent présenter une sensibilité accrue aux expositions excessives.

SECTION 3 - COMPOSITION / INFORMATION SUR LES INGRÉDIENTS

Ingrédient :	Diacétone-alcool
Pourcentage en poids :	20-30
Numéro CAS :	123-42-2
EINEC :	204-626-7

SECTION 4 - PREMIERS SOINS

EN CAS D'INHALATION :	Si la victime est submergée par l'exposition, amener immédiatement la victime à l'air frais. Donner de l'oxygène ou la respiration artificielle au besoin. Obtenir des soins médicaux d'urgence. Une action rapide est essentielle.
EN CAS DE CONTACT DE LA PEAU :	Laver à l'eau et au savon. En cas d'irritation, consulter un médecin.
EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX :	Rincer les yeux à grande eau pendant 15 minutes. Obtenir des soins médicaux.
EN CAS D'INGESTION :	En cas d'ingestion, appeler immédiatement un médecin. Ne faire vomir que sur instruction d'un médecin. Ne jamais rien administrer par voie orale à une personne inconsciente.

SECTION 5 - MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE**Moyens d'extinction**

Mousse, poudre sèche, dioxyde de carbone ou eau pulvérisée.

Mesures particulières de lutte contre l'incendie

Porter un appareil de protection respiratoire autonome (APRA) et d'autres vêtements de protection.

Produits de décomposition dangereux possibles (voir Section 10).

Risques particuliers d'incendie et d'explosion

Combustible – point d'éclair modéré. Les vapeurs sont plus lourdes que l'air et peuvent se déplacer le long du sol ou vers des points bas à des distances considérables jusqu'à une source d'inflammation entraînant un retour de flamme potentiel. Le liquide en combustion peut flotter sur l'eau. La chaleur peut augmenter la pression et faire éclater les contenants.

SECTION 6 - MESURES À PRENDRE EN CAS DE REJET ACCIDENTEL**Mesures à prendre en cas de fuite ou déversement du produit :**

Éliminer toutes les sources d'inflammation. Utiliser des matériaux absorbants pour éviter les risques de glissade et pour contenir le produit déversé. Aérer la zone avec une ventilation naturelle ou antidéflagrante à air forcé. Éviter de déverser dans les égouts, les canalisations, les cours d'eau et le sol. Porter des vêtements de protection et une protection respiratoire pendant le nettoyage.

SECTION 7 - MANUTENTION ET STOCKAGE**Précautions à prendre pour la manutention et le stockage :**

Garder le contenant fermé et droit lorsqu'il n'est pas utilisé. Ne pas stocker près des sources de chaleur, des étincelles ou des flammes nues.

Autres précautions :

Éviter le contact prolongé ou répété avec la peau ou les vêtements. Les contenants vides peuvent contenir des résidus ; traiter les contenants comme s'ils étaient pleins et observer toutes les précautions relatives aux produits. Ne pas réutiliser les contenants vides. GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS.

SECTION 8 - CONTRÔLES DES EXPOSITIONS / PROTECTION INDIVIDUELLE

Ingrédient	Unités
------------	--------

Diacétone-alcool

ACGIH TLV	50 ppm
OSHA PEL	50 ppm

PROTECTION RESPIRATOIRE (PRÉCISER LE TYPE) : Dans les zones confinées et mal ventilées, utiliser des respirateurs à adduction d'air ou à épuration d'air approuvés par NIOSH/MSHA.

VENTILATION PAR ASPIRATION À LA SOURCE : Acceptable

SPÉCIALE : Équipement antidéflagrant

MÉCANIQUE (GÉNÉRALE) : Prédéférable

AUTRE : S.O.

GANTS DE PROTECTION : Porter des gants en caoutchouc.

PROTECTION DES YEUX : Lunettes de sécurité (ANSI Z-87.1 ou équivalent)

AUTRES VÊTEMENTS OU ÉQUIPEMENTS DE PROTECTION : Combinaisons recommandées.

PRATIQUES DE TRAVAIL/D'HYGIÈNE : Lorsque l'emploi du produit peut entraîner le contact avec la peau, nettoyer minutieusement les parties exposées avant de manger, boire, fumer ou quitter le lieu de travail. Laver les vêtements contaminés avant de les réutiliser.

SECTION 9 - PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

POINT D'ÉBULLITION : 322°F (161°C) à 760mm Hg

DENSITÉ (H₂O = 1) : 1,38

PRESSION DE VAPEUR (MMHG) : 0,3 à 68°F (20°C)

POINT DE FUSION : S.O.

DENSITÉ DE VAPEUR (AIR = 1) : 1,1

TAUX D'ÉVAPORATION (ACÉTATE D'ÉTHYLE = 1) : 0,14

APPARENCE / ODEUR : Pâte jaune / Odeur douce

SOLUBILITÉ DANS L'EAU : 23%

TAUX DE COMPOSÉS ORGANIQUES VOLATILS (COV)
(pourcentage théorique en poids) : 23% ou (317 g/L)

POINT D'ÉCLAIR : 150° F (65°C) SETA CC

LIMITE INFÉRIEURE D'EXPLOSIVITÉ : N/D

LIMITE SUPÉRIEURE D'EXPLOSIVITÉ : N/D

SECTION 10 - STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ**Stabilité :**

Stable

Conditions à éviter :

Chaleur, étincelles, flammes nues et oxydants puissants. Températures supérieures à 500°F (260°C).

Incompatibilité (matériaux à éviter) :

Oxygène gazeux, matières fortement oxydantes, métaux alcalins en fusion.

Produits de décomposition dangereux :CO, CO₂ et hydrocarbures fragmentés.**Polymérisation dangereuse :**

Ne se produira pas.

SECTION 11 - DONNÉES TOXICOLOGIQUES**Risques chroniques pour la santé :**

Aucun ingrédient de ce produit n'est un cancérogène répertorié par le CIRC, le NTP ou l'OSHA.

Données toxicologiques :

Nom de l'ingrédient

Diacétone-alcool

Oral-Rat LD50 : 4000 mg/kg

Inhalation-Rat LC50 : 100 ppm

SECTION 12 - DONNÉES ÉCOLOGIQUES**Données écologiques :**

Nom de l'ingrédient

Diacétone-alcool

Potentiel de concentration dans la chaîne alimentaire S.O.

Toxicité pour les oiseaux aquatiques S.O.

DBO (demande biochimique en oxygène) S.O.

Toxicité pour les organismes aquatiques S.O.

SECTION 13 - CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION**Classification des déchets :** Déchets solides non réglementés**Méthode d'élimination :** Décharge approuvée

Les déchets de ce produit ne sont pas considérés comme dangereux au sens de la loi 40 CFR 261 sur la conservation et la récupération des ressources (RCRA). Éliminer conformément à la réglementation fédérale, provinciale et locale en matière de pollution.

SECTION 14 - INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

MINISTÈRE DU TRANSPORT (DOT):	Non réglementé
MARITIME (IMDG):	Non réglementé
AÉRIEN (IATA):	Non réglementé
SIMDUT (CANADA):	Non réglementé

SECTION 15 - INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES**Données réglementaires**

Ingrédient	Diacétone-alcool
SARA 313	S.O.
Inventaire du TSCA	Oui
Quantité à déclarer CERCLA	S.O.
Code RCRA	S.O.

SECTION 16 - AUTRES INFORMATIONS

Ce document a été préparé conformément à la norme OSHA sur la Communication de renseignements à l'égard des matières dangereuses (29 CFR 1910.1200). Les renseignements contenus dans ce document sont fournis en toute bonne foi, mais aucune garantie expresse ou tacite n'est accordée. Consulter RectorSeal pour plus de renseignements: (713) 263-8001